



# **Prix de thèse du GDR Robotique**

Règlement 2018

Février 2018

## **Préambule**

*Le prix de thèse du GdR Robotique cherche à distinguer des travaux de recherche effectués dans le cadre d'un doctorat obtenu en 2017 apportant une contribution remarquable à l'un des grands thèmes considérés dans le cadre du GdR Robotique (voir <http://www.gdr-robotique.org/>).*

## **Article 1**

Le GdR Robotique organise un prix annuel de thèse dans le domaine général de la Robotique.

## **Article 2**

L'édition 2018 de ce prix s'adresse aux docteurs ayant soutenu leur thèse durant l'année civile 2017 dans un établissement d'enseignement supérieur français.

## **Article 3**

Un jury sélectionnera ce qu'il considère comme la meilleure thèse par année de référence selon des critères d'excellence (voir annexe 1). Il pourra s'il le souhaite distinguer jusqu'à deux accessits. Chaque thèse sera examinée par au moins deux membres du jury.

## **Article 4**

Le jury sera composé :

- de membres académiques du Conseil Scientifique (CS) du GdR;
- de membres du Club de Partenaires du GdR;
- des présidents du même jury des années antérieures;
- de personnalités scientifiques reconnues.

Sous la responsabilité du directeur du GDR Robotique, le jury se dotera d'un Président en nommant, pour assurer cette fonction, une personnalité reconnue du monde universitaire ou du monde de l'entreprise.

*Pour l'édition 2018, le jury sera présidé par M. Jean-Pierre Merlet, Directeur de Recherche INRIA.*

## Article 5

Le règlement et le dossier de candidature sont accessibles sur le site du GDR Robotique : <http://www.gdr-robotique.org/>

## Article 6

Le président du jury veillera au bon déroulement du processus d'évaluation. Il s'assurera qu'il n'existe aucun conflit potentiel entre les membres du jury et les candidats qui pourrait nuire à l'impartialité du processus de sélection. Les directeurs et co-directeurs de thèse des candidats au prix de thèse ne pourront pas siéger dans le jury.

## Article 7

La sélection des candidats au prix de thèse du GDR Robotique est de la responsabilité des directeurs de laboratoire. Ces derniers sont invités à pré-sélectionner les thèses qui leur paraissent les meilleures (soit, si la qualité le justifie et selon la taille du laboratoire, de 1 à 3 dossiers par laboratoire).

Les pièces à fournir sont indiquées dans le tableau ci-dessous. Elles sont à **déposer sur le site du GdR** à partir du formulaire de candidature en ligne.

Par ailleurs, les candidats sont fortement incités à déposer leur mémoire de thèse sur l'archive des thèses du site du GdR-Robotique.

<b>Liste des pièces à télécharger sur le site du GDR Robotique sous la forme d'un seul fichier zip avant la date limite</b>	<b>Avis et recommandations</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Curriculum vitae (1 à 2 pages max.)</li><li>• Mémoire de thèse</li><li>• Rapports de pré-soutenance de thèse</li><li>• Rapport de soutenance</li><li>• Eléments sur la dissémination et le transfert (liste de publications scientifiques, démonstrations, exposé grand public, interviews, participation au concours thèse en 3mn, implication d'utilisateurs finaux ou d'industriels, etc.). Deux pages maximum.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Avis du ou des directeurs de thèse (<b>obligatoire</b>)</li><li>• Avis du directeur de laboratoire (<b>obligatoire</b>)</li><li>• Autres recommandations</li></ul>

Les avis et recommandations peuvent être envoyés de façon confidentielle par voie électronique au président du jury Jean-Pierre.Merlet@inria.fr .

## Article 8

La date limite de dépôt des dossiers est fixée au vendredi **4 mai 2018 minuit** (fermeture du site). Tout dossier incomplet sera rejeté.

# **Prix de thèse du GDR Robotique**

## **Critères d'évaluation**

Donnés à titre indicatif.

- 1. Apport scientifique**
- 2. Publications hors brevets**
- 3. Valorisation de la recherche**
- 4. Qualité rédactionnelle**
- 5. Durée de la thèse**